

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 10 (1937)

Heft: 8

Rubrik: Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

Congrès international du Coin de terre et des jardins ouvriers. Paris 8-11 juillet 1937

Le programme de ce congrès international s'est déroulé parallèlement à celui du congrès national français auquel assistaient également la plupart des très nombreux délégués des pays voisins.

Le résumé des délibérations sera publié prochainement dans les divers organes nationaux, aussi nous bornerons-nous à relever les remarques essentielles qui peuvent avoir une valeur directe pour nos groupements suisses :

1. L'unanimité des délégués a reconnu la grande importance de représenter dans le groupement de jardins ouvriers ou de maisons familiales des sociétaires de situations sociales très différentes. L'expérience a prouvé qu'il y a de ce fait une cause de saine émulation et un facteur d'apaisement social qu'il convient de ne pas négliger.

2. Les résultats de la Loi Loucheur sur l'habitation ouvrière ont démontré que l'isolement de ceux qui bénéficient des très fortes subventions de cette loi est finale-

ment néfaste. Nombre d'ouvriers qui ont profité de cette loi qui accorde le 90 % d'avance à 2 % d'intérêt et amortissement se sont vus aux prises avec des difficultés inattendues qui auraient pu être évitées par le groupement des intéressés sous forme d'association à caractère d'utilité publique. La situation est aujourd'hui telle que les huit milliards avancés sont considérés comme définitivement perdus pour l'Etat qui ne touche même plus le faible intérêt de 2 %. D'autre part, on a constaté que, par suite du déplacement nécessité par le chômage, bien des ouvriers sont obligés de vendre à vil prix leur maison et perdent ainsi les économies qu'ils avaient placées.

On voit que les groupements, comme les coopératives d'habitation ou de construction, ou encore les associations comme celles du Coin de terre, auraient un rôle important à jouer dans l'économie du logement en France.

Malgré tout, le mouvement français du Coin de terre est particulièrement actif, et il suffira de citer le chiffre d'environ six millions de jardins ouvriers aménagés pour voir qu'il s'agit d'une action nécessaire qui répond à une demande générale.

ENTREPRISES AYANT COLLABORÉ A LA CONSTRUCTION DES VILLAS DU „COIN DE TERRE“

Edmond Hess & Fils

10, Rue de Carouge - Genève - Tél. 46.377
Succursale à Annemasse - (Haute-Savoie) - Tél. 49

Constructions en fer
Serrurerie du bâtiment - Ferronnerie et bronzes d'art - Tous travaux en anticorrosion

J. D A R I N

G E N È V E
Route de Veyrier, 32 bis - Téléphone 47.287

Entreprise de
charpente et menuiserie

Une salle de bains moderne de

Constantin Georges

G E N È V E
12, rue Caroline - Téléphone 45.912

D. Barberis & Fils

entrepreneurs
CHATELAINE - GENÈVE
Téléphone 21.412

Gypserie - Peinture
Papiers peints - Décoration

Pascal Chiapino

G E N È V E
Rue Micheli-du-Crest, 12. Tél. 53.556

Entreprise de vitrerie
Stores - Glaces - Cadres et Gravures

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

ED. CUÉNOD S.A.

G E N È V E

TRAVAUX PUBLICS

ET PARTICULIERS

Maçonnerie - Gypserie

Peinture - Béton Armé

R e v ê t e m e n t s

Faïences - Carrelages

Entretien d'immeubles. Réparations locatives

Pierre Pignolo & Fils

13, rue Ch.-Giron - GENÈVE - Tél. 26.662

Gypserie - Peinture

Faux bois et marbre - Décoration - Papiers peints
Travaux au mètre et à forfait - Travail prompt et soigné

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

habitation

administration

Case postale Chauderon, Lausanne

rédaction

A. Hoechel, téléphone 28.273
78, rue de Lausanne à Genève

édition

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg à Lausanne

Union suisse pour l'amélioration du logement, 28 rue de Bourg, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses F. A. S.
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent 20, Lausanne
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuxseux, Genève
Soc. genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre 5, Genève

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. Virieux, architecte cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. A. Guyonnet, arch. Dr A. Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement : Suisse Fr. 4.— par an. Etranger Fr. 6.40.
Prix du numéro : Fr. 0.40. Versement au compte de chèques II 6622

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

NOS JARDINS

Les travaux de saison

Les plantations et semis de première saison sont pour la plupart cueillis depuis quelque temps. Il faut songer aux provisions de légumes d'hiver et y apporter tous nos soins.

Au début d'août, on sème les premiers **épinards**. Le semis se fait en lignes espacées de 30 à 35 cm. On fait un deuxième semis vers la fin du mois, de manière à échelonner la récolte. Variétés : **Géant d'hiver** et **vert de Massy**. Jusqu'au 15 août, on peut encore semer des **navets**, mais en choisissant des espèces hâtives, telles que **navet rouge** ou **blanc plat hâtif** à feuilles entières ou navet **demi-long blanc hâtif**.

Vers le 10 août, on sème les **oignons blancs de Paris**. Le semis se fait assez épais, à la volée, sur une planche bien plombée. On les repique en octobre. On récolte l'année suivante en avril, mais à une saison où les oignons sont fort appréciés. Si le semis ne réussit pas, on peut planter directement des caïeux (bulbilles) en octobre.

Au début d'août, on fait un premier semis de **mâche**. A cette saison, ce légume lève difficilement en plein soleil ; aussi le sème-t-on de préférence sous le feuillage des choux-fleurs d'automne, dans les tomates, etc. La graine est simplement recouverte par un ratissage, puis on plombe et on arrose. Le semis réussit mieux sur un sol ferme que dans une terre labourée. Pour le premier semis, on choisit la **mâche à grosses graines** ; puis, plus tard, la variété verte à cœur plein.

Vers le 25 août, lorsque l'on dispose de suffisamment de terrain, on prépare les plants pour les cultures hivernées. Nous voulons parler des **laitues pommées** et **romaines**, **choux cœur de bœuf**. On utilise les endroits un peu ombragés pour semer du **persil**, de la **chicorée amère**, du **cerfeuil** et du **resson alénois**.

Au début d'août, on peut encore planter des **choux frisés** à pied court de Plainpalais et des poireaux. On plante également les **chicorées scaroles** et **frisées** pour la conservation d'hiver. On les enterre peu profondément. Vers le 15 août, on plante les choux-fleurs **Brocolis**. On les met à 50 ou 60 cm. de distance, au fond de petites rigoles, de manière à faciliter le buttage avant l'hiver.

En août, on plante les **fraisiers** à gros fruits. Plus on plante tôt, plus la récolte sera intéressante l'année suivante.

On sème sous châssis froid les **œillets** marguerite et perpétuel.

C'est également l'époque la plus favorable pour le bouturage des **géraniums**. On peut bouturer en plein air et on met en godets ; de même les fuchsias et quelques rosiers sarmenteux. C'est aussi le moment favorable pour diviser les plantes vivaces à floraison printanière, telles que **pivoines**, **delphiniums**, **pavots**, ainsi que les plantes bulbeuses, telles que **lis**, **fritillaires**, de manière qu'elles conservent leur beauté et leur vigueur.

On voue tous ses soins aux **chrysanthèmes** en les traitant à la bouillie bordelaise et en supprimant les bourgeons qui se développent à l'aisselle des feuilles si l'on veut obtenir de belles fleurs.

En août, on donne de copieux arrosages avec engrais liquides ; la végétation est toujours active. Elle est favorisée par les rosées qui deviennent abondantes.

Concours d'architecture et de décoration

L'Ecole cantonale vaudoise de dessin et d'art appliqué, en collaboration avec le Groupe des architectes de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, ouvre un concours d'architecture et de décoration (sujets : A) un petit musée pour fragments d'art antique ; B) une salle d'attente dans une gare de chemin de fer) entre les dessinateurs, apprentis, élèves architectes et décorateurs, âgés de moins de trente ans, domiciliés dans le canton de Vaud.

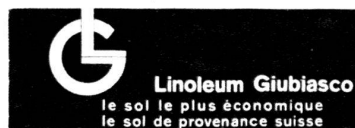
Récompenses : Fr. 700.—.

Jury : MM. R. Von der Muhl, Fréd. Gilliard, J.-P. Vouga, architectes ; Casimir Reymond, sculpteur ; H. Bischoff, artiste-peintre ; J.-J. Mennet, artiste-décorateur.

Terme : 24 septembre 1937.

Pour renseignements et programmes, s'adresser à la concierge de l'Ecole cantonale de dessin, place de la Riponne 3, à Lausanne, de 8-12 h. et de 14-18 h.

Pour maisons neuves, rénovations



sera toujours la solution idéale

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

La Station d'essais de la Fédération suisse des associations ménagères (Hausfrauenvereine)

A la page 67 nous avons communiqué quelques renseignements sur l'activité de cette association que nous voudrions voir se développer en Suisse romande. Voici quelques notices résumées de la Station d'essais :

Machine à laver « Schneewittchen ». Connue jusqu'ici, sous le nom « Ideal », est fabriquée par A. H. et K. Tschäpât, à Bienne. Est recommandable à tous égards.

Pots et bouteilles n'égouttant pas. Invention brevetée de M^{lle} A. Meier et M^{me} Buchener, à Zurich (N° 6828-28 222). Les essais avec théières, cafetières, pots à lait, bouteilles, carafes, etc., ont donné d'excellents résultats. Pour tous ces récipients, la dernière goutte retombe à l'intérieur au lieu de s'épandre, comme d'habitude, sur la nappe. La Fabrique de Langenthal examine la possibilité de lancer ces produits sur le marché suisse.

Machine Rohco. Très recommandable pour couper en petits morceaux les légumes durs, le fromage, le pain grillé, noix, chocolat, etc., par contre ne s'adapte pas aux légumes tendres et aux mets cuits. Le nettoyage de la machine est très facile. Sa fixation sur le bord de la table laisse à désirer.

Brosses Just présentent de réels avantages pratiques et hygiéniques. La brosse à habits est particulièrement pratique. L'époussetoir est commode. Le manche de rechange pour la brosse à récurer est pratique mais les soies de cette brosse ne sont pas assez dures. La brosse pour radiateurs est recommandable. Le prix un peu élevé de ces brosses est compensé par l'usage.

Bibliographie

Das Werk, N° 7, juillet 1937, Ed. Fretz, Zurich. Sommaire : Le bâtiment d'administration de la Maison Hoffmann, La Roche et C^o, à Bâle, une œuvre intéressante du prof. O. Salvisberg, qui montre l'importance de l'industrie chimique à Bâle. — Quelques vues en souvenir de W. Mittelholzer. — Nouveaux locaux commerciaux et magasins du Heimplatz, à Zurich, Müller et Freytag, architectes. — Gravures sur bois d'Aldo Patocchi, à Mendrisio, etc.

L'Habitation à bon marché, N° 5, 1937, Bruxelles, 16, rue d'Oultremont. Sommaire : La Société nationale de la Petite propriété terrienne. — Coup d'œil rétrospectif sur l'urbanisme en Belgique, par J. Francq. — Comment construire un clapier. — L'aéragé des habitations, par Scientoria, etc.

Coopérative d'habitation de Lausanne

Les appartements suivants sont à louer de suite ou date à convenir :

Groupe de Prélaz : Pour le 24 septembre, appartements de 4 pièces, jardin, chauffage local, rez, 1020 fr. ; 2^{me} étage, 1080 fr. Adresse : **M. Paris, avenue de Morges, 79.**

Groupe du Pré-d'Ouchy : 24 septembre, 1^{er} étage, 1140 francs ; 1^{er}, 2^{me} et 3^{me} étages (avenue Jordil, 6), 1212 fr., chauffage général compris. Le deuxième est à louer de suite. Adresse : **M^{me} Destraz, Harpe, 31.**

Groupe de Cour : Plusieurs appartements, de suite ou non, de 960 fr., 1020 fr. à 1110 fr., chauffage général compris. Adresse : **M. Pavid, Cour, 64** (de préférence entre 13 h. et 13 h. 30 et le soir).

Groupe des Fleurettes : Rez, 3 pièces, 1104 fr., jardin ; 3^{me}, 4 pièces, 1284 fr. Ce dernier, disponible de suite, peut avoir une chambre complètement indépendante sur demande, sous condition d'une légère augmentation du loyer (1300 fr.). Chauffage d'appartement, frigo. Adresse : **M. Papa, chemin du Mont-Tendre, 5.**

Groupe de Montolivet : 3 pièces, 1^{er}, chauffage d'appartement, bayard, 1140 fr. ; 3 et 5 pièces, chauffage général, 1290 et 1590 fr. ; 3 et 4 pièces, chauffage général et eau chaude générale, 1380, 1410 et 1560 fr. Adresse : **M. Volet, chemin des Paleyres, 4.** (Si possible le matin ou le soir depuis 17 h.)

Groupe de Couchirard : 24 septembre, 3 pièces, 930 fr. et 960 fr., chauffage général compris. Adresse : **M. Ponci, rue de Genève, 96.**

Groupe de Fontenay : De suite et 24 septembre, 2 app. de 3 pièces, tout confort, 1^{er} étage, 1530 fr. Adresse : **M. Jaton, président, ou M. Limat, concierge, Fontenay, 14.**

Pour renseignements et pour traiter, s'adr. au **Bureau de location, St-Laurent, 20, au 1^{er} à gauche**, de 10 h. à 12 h. 15 et de 16 h. à 17 h. (Téléphone 31.475.)

Le Comité de direction.

COMBUSTIBLES
Gros Détail

Fréd. GROBÉTY & Cie

Téléphone 29.147 LAUSANNE St-Pierre, 3

Si vous voulez vous renseigner sur le



écrivez-nous à Zürich, Nuschelerstr. 30

Chauffages centraux et ventilation

Tacchini Frères 43, r. Lausanne
TÉL. 24.270
GENÈVE

L'HABITATION claire et gaie
par la couleur **NIVADA**
pour vos meubles de jardins, etc.

DROGUERIE DE L'ÉTOILE S.A.
LAUSANNE • 34, RUE ST-LAURENT, 34 • TÉLÉPH. 22.010

LES VRAIS SPÉCIALISTES :

**HUBER &
BARBEY**

**CARRELAGES
REVÊTEMENTS
MOSAÏQUES**

LAUSANNE-FLON